



Commission européenne

Délégation de la Commission européenne au Burkina Faso

PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE PAR LA FERTILITE DES SOLS DANS LES REGIONS DU CENTRE NORD ET DU PLATEAU CENTRAL AU BURKINA FASO (PASAF)

NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION

1. Résumé de l'action

1.1 Brève description de l'action proposée.

L'impact majeur recherché est une amélioration de la sécurité alimentaire à travers la disponibilité d'aliments en années de bonne et mauvaise pluviométrie) et pour une plus grande proportion de population.

La forte pression humaine (plus de 50 habitants / km²) et la baisse tendancielle des précipitations (de 900 à 700 mm de pluviométrie annuelle) renforcées par la fréquence de pluies érosives au cours des dernières décennies sont les principales causes de la dégradation des ressources naturelles notamment des terres agricoles et d'élevage. Ce phénomène a pour conséquences la baisse des productions végétales et animales et l'instauration d'une insécurité alimentaire structurelle.

L'action proposée vise à outiller (équipement et savoir-faire) les paysans / paysannes de la zone d'intervention afin qu'ils soient capables de : « récupérer/restaurer les sols » ; adopter des pratiques de fertilisation qui permettent une exploitation productive et durable des sols et créer une dynamique qui permettrait d'arrêter (voir renverser) la tendance actuelle de dégradation des terres. Tandis qu'il y a beaucoup d'activités initiées et conduites par les ONG et les projets/programmes dans le domaine de la fertilisation des sols par des mesures bien maîtrisées comme le « zaï », la meilleure production et l'utilisation de compost, il y a très peu d'actions qui facilitent la construction d'ouvrages physiques de CES/DRS (Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols) à grande échelles. Compte tenu de ces considérations, l'action proposée sera principalement centrée sur la réalisation d'ouvrages physiques de CES/DRS comme les cordons pierreux, les digues et diguettes. Des mesures d'accompagnement seront initiées et conduites de manière harmonisée avec d'autres intervenants sur la base des besoins individuels de chaque village.

L'action sera réalisée dans quatre provinces du Burkina Faso dont deux dans la région du Centre Nord : Sanmatenga et Bam et deux dans la région du Plateau Central (Ganzourgou et Oubritenga). Deux de ces provinces (Sanmatenga et Ganzourgou) sont fortement affectées par la dégradation des terres de cultures suite à des érosions hydriques et éoliennes prononcées et à des pratiques de production inadaptées. Elles n'ont pas bénéficié des mesures envisagées par l'Etat avec la coopération de ses partenaires (GTZ et FIDA). Les deux autres provinces (Bam et Oubritenga) malgré l'existence de problèmes identiques, ont bénéficié par le passé d'actions de CES / DRS introduites et développées avec l'aide du PATECORE (projet appuyé par la Coopération technique allemande).

L'objectif du projet défini avec les organisations partenaires est formulé comme suit : « Les paysans et paysannes ont augmenté durablement la productivité agricole de leur exploitation par des mesures de

conservation des eaux et des sols (CES), de défense et restauration des sols (DRS) et de fertilisation des terres agricoles ». Cet objectif décrit la situation que le projet doit accomplir après la réalisation de ses prestations.

Les principales prestations proposées sont :

- Les producteurs et les productrices sont formés pour la construction et l'entretien d'ouvrages de CES et de DRS et pour une meilleure production et utilisation de fumier de qualité et de compost.
- Des producteurs / productrices sont équipés pour l'aménagement des terres agricoles (accès aux moyens collectifs de transport de moellons et aux matériels et équipement individuels).
- Un espace d'échanges / réflexions pour la prise en compte des questions de fertilité des sols dans les plans de développement communaux est mis en place et est fonctionnel. Il s'agira de faire un lobbying au niveau local pour la prise en compte de la problématique de fertilisation des sols dans les plans de développement communaux.

L'action proposée accélère le processus d'intensification de l'agriculture à travers une gestion semi-intensive (intégration agriculture et élevage). Il constitue un large programme d'investissement dans le sol et mobilisera environ 750.000 Hommes/jour bénévoles. Il s'agit d'une subvention destinée uniquement à la construction d'ouvrages. L'entretien sera assuré par les paysans eux-mêmes sur la base des compétences acquises.

Pour bien capitaliser le savoir faire des paysans aménagistes (c.à.d. des paysans expérimentés) une approche « Jumelages paysans aménagistes » sera mise en œuvre. Il s'agira de mettre en relation une organisation paysanne compétente avec 4 à 5 organisations paysannes novices dans le domaine de l'aménagement des terres. Le transfert du savoir « paysans-paysans » sera facilité par des visites inter-villageois sur les sites des réalisations et par des animateurs du projet en utilisant les compétences des paysans formateurs.

Les subventions dans les nouvelles régions seront au départ plus élevée (± 450 €/ ha) que celles dans les régions ayant déjà bénéficié d'un appui antérieurs en la matière (± 250 €/ ha).

2. Pertinence:

2.1 Quelle est la pertinence de votre proposition au regard des besoins et des contraintes du/de(s) pays ou région cible(s)?

Les sols au Burkina Faso sont en majeure partie sur un substrat cristallin et sont en général d'une fertilité moyenne. Ces sols présentent souvent une structure peu évoluée (compacte) et sont peu profonds, ce qui les rend vulnérables à l'érosion et sujets à la dégradation. La faible fertilité des sols et la répartition des populations sur les terres font que certaines zones (comme par exemple le plateau central) sont à des seuils critiques d'exploitation avec des coefficients d'intensité culturale supérieurs à 50%. La région ciblée par le projet appartient à la zone soudano sahélienne comprise entre les isohyètes 900 et 500 mm. Un des problèmes économiques importants évoqué et ressenti par les populations est « l'insuffisance des terres agricoles fertiles ». La population s'accroît tandis que les terres ne sont plus extensibles. Ce problème est à l'origine de la forte migration des jeunes (potentiel humain pour le développement de la zone) à la recherche d'alternatives économiques. La conséquence du départ des jeunes vers d'autres régions est la perte des actifs agricoles et donc une diminution du capital humain (capacités intellectuelles et forces de travail).

L'aménagement des terres à vocation agricole et d'élevage, renforcée par des mesures de fertilisation, contribuerait à améliorer la productivité du principal moyen de production que constitue la terre au Burkina Faso et dans les zones concernées. Un calcul basé sur les expériences antérieures montre que le taux de rentabilité économique TRE avec une durée de 15 ans est 40% pour la contribution des paysans est 15 % pour la totalité de l'investissement.

2.2 Quels sont les problèmes à résoudre et les besoins à satisfaire?

Face au manque de capital et d'opportunités économiques, la population rurale n'a d'autre choix que de surexploiter les ressources existantes qui sont du coup très limitées. Le problème principal est un « cercle vicieux de désertification, faim et pauvreté ». Les populations de plus en plus pauvres font une forte pression sur les ressources naturelles desquelles elles tirent l'essentiel pour leur subsistance. La forte pression des actions des populations fragilise et raréfie les ressources naturelles. Cet état de fait crée une situation de manque qui accentue l'appauvrissement des populations etc.

Pour rompre ce cercle vicieux il faut résoudre les problèmes aux différentes échelles d'intervention : (i) au niveau de l'exploitation familiale et au niveau village afin d'assurer une bonne production agricole surtout en année de forte irrégularité des pluies. Il faut introduire à ce niveau, des techniques de production qui retiennent l'eau de pluies sur les terres pour permettre une meilleure infiltration dans le sol et une protection contre l'érosion. Une solution efficace serait de réaliser des ouvrages de conservation et restauration des sols dans les champs

individuels. (ii) aux échelles communales, régionales et nationales, il faut contribuer à une augmentation significative des budgets et subventions destinés au secteur productif en particulier l'aménagement des sols.

2.3 *Quels sont les acteurs impliqués (bénéficiaires finaux, groupes cibles)?*

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sont :

- les groupements villageois dans les quatre provinces qui s'investissent depuis de nombreuses années dans la recherche de solutions alternatives pour le développement économique et l'amélioration des conditions de vie ;
- les paysans / paysannes dans les villages de la zone d'intervention qui ont la terre comme capital productif.
- les communes auxquelles la maîtrise d'ouvrage du développement économique et social au niveau local a été transférée par l'Etat.

La population bénéficiaire finale du projet est estimée à environ 1.300.000 personnes vivant des les quatre provinces concernées par le projet (Province du Sanmatenga = environ 465.000 habitants ; Province du Ganzourgou = environ 260.000 habitants, Province du Bam = environ 213.000 habitants ; Province de Oubritenga = environ 198.000 habitants).

2.4 *Quels sont les objectifs poursuivis et les résultats attendus?*

Le projet contribue à améliorer la situation de sécurité alimentaire au Burkina Faso à travers l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles. Les résultats principaux attendus sont (a) le renforcement matériel et technique des paysans et paysannes afin qu'ils aménagent au moins 4.000 ha des terres agricoles aménagées par des mesures CES/DRS et fertilisent les sols par l'apport de fumures organiques, (b) la mise à disposition des producteurs et productrices d'agents (villageois et techniciens des organisations étatiques et non étatiques) qualifiés pour l'accompagnement des activités et (c) la sensibilisation et la mobilisation des « pouvoirs locaux » afin qu'ils intègrent la sécurité alimentaire et fertilisation des sols dans les différents plans de développement.

2.5 *Quelle est la valeur ajoutée de l'action (qu'est-ce que l'action apporte par référence à l'action du gouvernement (central ou local) et aux actions mises en oeuvre par les acteurs non gouvernementaux?*

L'action proposée consiste à valoriser des résultats d'autres interventions (par exemple des « savoir-faire » acquis par les populations dans le cadre de la mise en œuvre d'actions antérieures). C'est également une opportunité pour achever des efforts bien appréciés (par les populations) qui ne parviennent pas à avoir des impacts importants faute de moyens d'investissements (moyens de transport des matériaux, petits matériels etc.).

3. Méthodologie et Durabilité:

3.1 *Quels sont les activités principales du projet?*

Les principales activités du projet sont :

- Renforcer les capacités des producteurs et des productrices pour la réalisation des aménagements et la conduite de mesures de fertilisation des sols et pour l'interaction entre les groupes cibles afin de multiplier le savoir-faire.
- Mettre à la disposition des paysans/paysannes de la zone de moyens (moyens de transport de matériaux, équipements et petits matériels) pour la réalisation des aménagements et mesures de fertilisation. .
- Créer des cadres d'échanges dans la zone afin d'impliquer les pouvoirs locaux (élus communaux) à l'atteinte des objectifs et d'amener les producteurs / productrices (en tant que citoyens) à s'impliquer à la vie des communes pour une plus grande prise en compte des questions de sécurité alimentaires dans les plans de développement économique, social et culturel.

Ces activités seront réalisées selon une approche qui associe les efforts des groupes cibles (organisations paysannes) et celles des organisations d'autopromotion (ONG et associations) dans la zone d'intervention du projet.

Les techniques CES/DRS proposées tels que le zaï, les cordons pierreux sur courbe de niveau et les digues filtrantes - ont été améliorées et vulgarisées au début des années 1980 par des paysans innovateurs et des projets comme PATECORE, CES/AGF. Il s'agit donc d'une technologie bien testées et maîtrisée par les paysans touchés.

3.2 *Quels seront vos partenaires principaux pour la mise en oeuvre, quelle est la durée de votre relation avec eux et comment seront-ils impliqués dans le projet ?*

Les organisations d'autopromotion (Association Zood Nooma pour le Développement ; Association Sougri Nooma et Association de Lutte Contre la Désertification) partenaires du projet coopèrent dans la zone pour l'instauration d'une sécurité alimentaire durable. Elles ont accumulé au fil des années des capacités techniques fort appréciables qui seront mis à profit dans le cadre du présent projet pour renforcer les capacités techniques des producteurs / productrices. Elles auront de contrats de prestations qui exigeront des résultats pour conduire sur le terrain la mise en œuvre des activités du projet.

Les groupements villageois (qui sont en grande partie membres des organisations d'autopromotion ci-dessus citées) permettront de toucher efficacement un grand nombre de ménages et de personnes vulnérables qui sont déjà dans une dynamique de développement. Ils seront appuyés pour fournir des services à des producteurs/productrices non membres. Ils seront des relais pour la transmission des connaissances proposées par le projet et des espaces pour identifier les bénéficiaires pertinents.

Les services techniques déconcentrés seront sollicités au besoin pour réaliser des activités pour lesquelles ils disposent d'expertises confirmées. Leurs interventions auront un objectif de renforcement des capacités des bénéficiaires de l'action.

3.3 Comment le projet atteindra-t-il son objectif de durabilité?

Les activités du projet seront réalisées à la demande des bénéficiaires sur la base de critères (économiques, écologiques etc.) bien définis avec l'ensemble des parties prenantes. Cette approche est basée sur le principe selon lequel, les producteurs / productrices qui ont des besoins réels de renforcement et la volonté de travailler dans le sens de satisfaire ces besoins feront une demande d'appui. Cet état de fait favorise une appropriation dès le début de l'action. Cela garantit la durabilité de l'action. Les capacités acquises à travers l'action pourront être transmises (à l'instar des savoirs locaux) de génération en génération.

L'activité qui consiste à renforcer les capacités des formateurs paysans et des agents des structures d'appui (étatiques et non étatiques) repose sur un objectif de durabilité.

3.4 Le projet aura-t-il des effets multiplicateurs?

Les effets multiplicateurs des actions et mesures entreprises par le projet sont assurés par le fait qu'une large proportion de la population bénéficiaire (environ 75%) est engagée dans des groupements villageois qui vont porter les acquis du projet dans leurs villages.

D'autres parts, les agents des partenaires non étatiques (associations Zood-Nooma, Sougri-Nouma et ALCD) qui seront renforcées à travers l'action, interviennent dans d'autres villages qui ne sont pas directement bénéficiaires. Ils auront leurs capacités techniques et organisationnelles renforcées pour l'ensemble des producteurs / productrices avec lesquels ils seront en contact dans le cadre de la mise en œuvre d'actions pour la sécurité alimentaire.

La mise en relation entre « paysans formateurs » des groupements villageois du Bam et de Oubritenga et les paysans non expérimentés des provinces du Sanmatenga et de Ganzourgou, est une innovation qui permettra de rendre fonctionnel un circuit paysan d'apprentissage. Cette relation qui sera mise en place avec l'appui du projet sera entretenu et maintenu par les groupements villageois dans d'autres secteurs de développement.

4. Capacité opérationnelle et expertise:

4.1 Quelle expérience possède votre organisation en matière de gestion de projet?

La « Deutsche Welthungerhilfe » (DWHH, en français: Agro Action Allemande/AAA), fondée en 1962, est aujourd'hui l'une des plus grandes organisations humanitaires privées d'Allemagne. Depuis sa fondation, 5.219 projets d'autopromotion, de promotion d'enfants et de jeunes, d'aide d'urgence et de réhabilitation ont été mis en œuvre avec succès pour un montant de près de 1,6 milliards d'Euros dans 70 pays. Ces projets ont été réalisés en coopération avec des ONG locales, d'autres partenaires autochtones indépendants, et/ou avec le propre personnel de DWHH. Dans ses projets DWHH applique strictement les principes de gestion de cycle de projet (PCM), de participation des bénéficiaires, du suivi du projet et de l'évaluation. Avec ces différentes expériences et un personnel hautement qualifié, elle a appuyé la conception et la mise en œuvre de 16 projets pendant la période de 1997 à 2006 au Burkina Faso.

4.2 Quelle expérience possèdent votre organisation et votre/vos partenaire(s) concernant les problèmes à aborder?

Le Bureau régional de la DWHH à Bamako a été créé en 1999 et coordonne les interventions au Mali, et au Burkina Faso. En effet, Agro Action Allemande a déjà réalisé de nombreux projets dans les domaines de la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau potable et le renforcement des capacités des ONG

et autres organisations locales dans les pays en développement dont certains avec l'appui de la Commission Européenne. Aussi, possède-t-elle de longues expériences dans la mise en œuvre de projets de développement durable en utilisant des approches multisectorielles.

Elle a planifié et exécuté dans la même zone (les provinces du Bam et du Sanmatenga) avec les mêmes partenaires (Zood-Nooma et Sougri-Noouma) un projet (financé par l'Union Européenne) intitulé « Projet de Développement Intégré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PISAN) ». Agro Action Allemande possède un potentiel énorme de savoir pour assurer une bonne gestion des projets.

L'Association Zood-Nooma pour le Développement (AZND) est une organisation non gouvernementale qui regroupe en son sein des groupements villageois membres pour lesquels il mobilise les ressources (internes et externes, financières matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation des projets villageois. Elle coopère avec Agro-Action-Allemande et Sougri-Noouma dans le cadre de la mise en œuvre du PISAN. Son personnel a déjà une connaissance approfondie de la zone et une habitude de travail avec le groupe-cible. Le rôle principal de ce partenaire est la mobilisation des ressources internes pour la réalisation des activités planifiées et pour le suivi..

L'Association de Développement Sougri-Noouma (ADSN) est une organisation d'auto promotion de type non gouvernemental qui n'a pas le statut d'ONG. Comme l'AZND elle regroupe en son sein des groupements villageois qui seront les bénéficiaires des prestations du projet. A l'instar de l'AZND, elle a participé à la planification du projet. Elle est également chargée de la mobilisation de la contribution du groupe-cible au financement des activités et du suivi de la mise en œuvre des activités planifiées.

L'Association Lutte contre la désertification (ALCD) est une organisation d'autopromotion créée en 2006 par les anciens groupements partenaires et des employés du PATECORE dans le but de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des groupements de paysans aménagistes et de poursuivre la lutte contre la désertification sur le Plateau Central. Cette organisation partenaire est soutenue par *Terra-Verde Förderverein e.V.* une association charitable allemande à but non lucratif dont les activités ont pour but de promouvoir l'amitié germano-burkinabé et la coopération au développement et de poursuivre la lutte contre la désertification au Burkina Faso.